

Compte-rendu de l'Atelier « Animation-Fête des Associations »

Mercredi 11 janvier 2012 - 18h00

Salle du 2ème étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs :

UFAL, VNVB, 5ème art, Confrérie de la Bergabelle, MJC Etoile, Transcultures, Réponse, Centre Culturel des Alévis, MJC Lorraine, Société Lorraine d'Astronomie, MJC Centre Social Nomade.

Elu(s) :

Monsieur le Maire, M. Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : Jean-Paul BERNARD, Adjoint au Maire délégué à l'animation, Azzam CHEIKH, Conseiller Municipal délégué aux Associations, Manu DONATI, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie Participative, Philippe PONCELET, Conseiller Municipal délégué au suivi des dossiers CUGN.

Service de la Ville : *Vie Associative.*

La réunion débute par une introduction de M. le Maire qui souhaite remercier les représentants associatifs pour leur implication dans la vie associative vandopérienne et surtout pour leur investissement dans l'atelier.

M. le Maire souligne l'importance de la démarche collective, pour que la fête des associations soit toujours un grand succès. La municipalité doit définir les grandes orientations, les principes et faciliter l'avancée du projet, mais cette fête reste celle des associations. Le travail doit donc être basé sur la collaboration de tous les acteurs de projet.

1) Constitution du groupe

Les référents :

Jean-Pierre Becker souhaitant laisser sa place de référent de l'atelier animation pour des raisons personnelles, il est nécessaire de le remplacer dans cette tâche.

Travail des référents : faire avancer le projet au mieux, animer l'atelier, valider les comptes-rendus et préparer l'ordre du jour en collaboration avec le délégué à la vie associative. Les référents peuvent, en fonction des décisions prises par le comité et si l'urgence le nécessite, faire avancer les actions qui s'imposent pour le projet, en dehors des réunions de l'atelier.

Leur travail est également de rendre compte du travail de l'atelier lors des réunions du comité de pilotage ou des réunions plénières du conseil des associations.

Les référents doivent donc être disponibles et respectueux de l'engagement pris.

Lisa Cerruti (Réponse) et Mustapha Cherifi (UFAL) se proposent. Après discussion, plutôt que de devoir choisir entre les deux volontaires en faisant un vote pour les départager, toutes les bonnes volontés étant nécessaires pour la bonne marche de l'atelier, ils sont nommés ensemble à l'unanimité. Les référents de l'atelier seront donc trois : Charly Langlade, Lisa Cerruti et Mustapha Cherifi.

Les membres :

Il est convenu et décidé que les personnes présentes à cet atelier aujourd'hui (voir listing), feront partie de l'atelier animation durant toute la durée de la préparation et de la réalisation du projet.

Travail des membres : sur la base du volontariat et du bénévolat, le but est de réaliser la prochaine fête des associations qui se tiendra le dimanche 24 juin 2012, en faisant aussi bien voire mieux que le succès de l'année dernière.

Fonctionnement : travailler sereinement, collectivement, avec une expression libre de tous. La convivialité est un moteur important dans cet atelier.

Chacun a la possibilité de s'investir à la hauteur de ce qu'il souhaite, il est cependant important qu'il le définisse dès le départ afin de faciliter l'organisation des réunions.

Les référents de l'atelier insistent sur l'importance de l'engagement de chacun dans cet atelier pour que le travail soit efficace et que le projet se construise rapidement. Il est donc demandé une présence soutenue aux ateliers pour éviter de revenir sur des choses déjà décidées, vues et ce, pour une optimisation maximale du temps.

Le fait d'être nombreux est un atout pour pouvoir démultiplier les tâches même si cela est plus difficile à gérer. Cependant, l'atelier a pris du retard par rapport à l'année dernière (les réunions avaient commencé en septembre 2010), il est donc nécessaire de travailler le plus efficacement possible.

2) Points à retravailler cette année

- **la fin de la fête** : pour la rendre moins brutale pour le public. Idée : danse du public ;
- **le choix du thème** : à maintenir pour la conférence, tout en le redéclinant pour qu'il n'apparaisse pas comme une contrainte (traduction difficile pour certaines associations), en le rendant plus ludique. Après toute une période électorale, le choix du thème doit être léger.
ou à supprimer ;
- **la sonorisation** : pour éviter la pollution sonore entre les différents espaces, faire en sorte que les sources soient maîtrisées ;
- **le règlement de la fête** : pour interdire les sonos individuelles ;
- **la conférence** : aller plus loin que ce qui a été fait avec Albert Jacquard. Le conférencier doit être introducteur, mais ce sont les associations qui doivent en être acteurs ;
- **la physionomie de la fête** : avec un réaménagement de l'espace notamment pour mieux intégrer les balades à poneys ;
- **la suite** : tenter de lancer un projet au-delà de la fête pour renforcer les actions inter-associatives sur Vandœuvre.

Le service vie associative se charge de faire l'interface entre les différentes réunions pour toutes les questions des membres de l'atelier.

Dans le but de commencer à préparer la prochaine réunion et d'entamer la réflexion, les objectifs de la fête, définis l'année dernière, sont joints à ce compte-rendu.

La prochaine réunion aura lieu :

Mercredi 25 janvier 2012 - 18h00 – Salle du 2^{ème} étage – Hôtel de ville

Cet atelier se réunira tous les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- réappropriation des objectifs de la fête
- bilan financier et technique
- réflexion autour du choix du sous thème